Bulletin monumental / publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des [...]


BnF Gallica

NOTICE

SUR

LE CANTON DE BELLEGARDE

(CREUSE);

Par M. J.-B. L. ROY-PIERREFITTE,

Doyen de Bellegarde, membre de la Société française d'archéologie.

A Monsieur le Directeur de la Société française d'archéologie.

Récemment transplanté de la Haute-Vienne dans la Creuse, je suis heureux d'offrir au *Bulletin monumental* la note de quelques découvertes archéologiques faites dans mon bien-aimé canton de Bellegarde.

I.

L'église de Mantes, qui est du commencement du XIIIe. siècle, possède un crucifix byzantin, de façon limousine, car il est champlevé et non cloisonné. La tête du Christ, inclinée à gauche, est d'un beau type et porte toute sa barbe. Ornée d'une couronne royale, sur laquelle le burin a figuré des pierreries, elle repose sur un nimbe crucifère bombé, dont les intervalles étaient remplis d'émail bleu; nimbe inscrit dans un cercle d'émail blanc. L'espèce de jupe qui ceint la partie inférieure du corps est bien drapée et ornée, dans tous ses rebords, de franges marquées au poinçon. Des feuillages sont dessinés de même, du nombril jusqu'au-dessous des mamelles. Les pieds sont attachés par un seul clou. Le Christ a 17 cen-

timètres de long ; il était complètement doré. Dans la croix, à rebords dorés et ornés au burin, était coulé un émail bleu clair, semé d'étoiles d'or. Cette croix, coupée au-dessous du coussinet sur lequel les pieds reposent, et dans, sa partie supérieure, au-dessous de la traverse qui portait l'inscription J. N. R. J., mesure 24 centimètres. Les prolongements de la circonférence (dont le diamètre est de 10 centimètres) sur laquelle s'appliquent la tête et la partie supérieure du corps de Notre-Seigneur, ont 4 centimètres 1/2. A chaque extrémité des bras de la croix, qui mesurent 18 centimètres 1/2, se trouvent des charnières dans lesquelles s'appliquaient des fleurons, malheureusement perdus.

L'église de St.-Domet, qui a un porche intérieur au-dessous du clocher, et dont les parties anciennes accusent aussi le XIIIe. siècle, est riche en émaux.

C'est : 1°. un petit vase, de forme circulaire, qui dut être une custode sans pied ; il est très-bien doré à l'intérieur. Il est byzantin, incrusté ou champlevé, en émail bleu et vert assez bien conservé. Dans la circonférence, on voit, gravés au burin sur le cuivre doré, quatre anges aux ailes ouvertes et ornés d'un nimbe. Le couvercle conique, de 5 centimètres 1/2 de haut, a perdu la croisette qui le surmontait ; il est décoré comme le vase, seulement l'espace n'a permis de figurer que deux anges. Les arabesques forment des trèfles, ou plutôt des fers de lance.

2°. Un reliquaire en cuivre doré ayant la forme d'une maison carrée, avec toiture à quatre pans, et une plate-forme surmontée aux angles de clous dont la tête représente une sphère. Une sphère plus grosse, placée au centre, est divisée en huit surfaces par des lignes de points.

La façade principale, qui a 7 centimètres de largeur sur 3 centimètres 6 millim. de haut, est décorée de deux arcades, en plein-cintre, dans lesquelles figurent : 1°. Notre-Seigneur assis, la droite élevée comme celle d'un homme qui enseigne ;

2°. le buste d'un saint, à la figure juvénile, représenté debout, un livre à la main, à la gauche du Sauveur; ce pourrait être celui de saint Jean-l'Évangéliste. Sur la face opposée, paraît un ange, les ailes et les bras étendus. Sur les faces latérales, larges de 5 centimètres, sont deux anges, les ailes demi-ouvertes, à l'air pensif, et ornés d'une bandelette en sautoir. Sur la plate-forme du toit, on a gravé une fleur à huit pétales. Les autres décorations du couvercle et des quatre pignons sont des séries de losanges posés entre quatre petites sphères. Tout cela, sans relief, simplement au trait.

3°. Un reliquaire en forme d'église à deux égouts, mesurant 13 cent. 7 millim. de large sur les faces principales et 5 cent. 7 millim. sur les pignons, qui donnent pour hauteur 10 cent., sans compter la crête en arcade à plein-cintre qui domine la toiture, ni les pieds en cuivre doré qui supportent l'édifice. Sur la face principale, d'un travail très-soigné, sont six figurines en relief et sans nimbe, rangées en deux lignes et fixées au reliquaire chacune par deux clous dorés. Ces statuettes, dont le corps forme un bloc, sont en cuivre doré. Une seule, placée dans le rang supérieur, à gauche du spectateur, a été décorée de quatre lignes verticales d'émail incrusté : deux bleues de chaque côté et deux vertes au-dessous de la poitrine. Les deux cordons formés par des tiges de cuivre doré, au bas de l'édifice et au bas de la toiture, sont enrichis d'émail vert dans lequel paraissent une série de croisettes en sautoir. Entre chaque figurine, deux chatons (huit pour chaque ligne), séparés par une fleur gravée au poinçon, renfermant des verres peints de couleurs verte et bleu foncé.

L'autre façade, où se trouve la porte du reliquaire qui ferme au moyen d'un crochet en forme de clef, figure sur deux rangées qu'encadrent des lignes d'émail blanc, des losanges d'émail bleu clair qui tranchent sur l'émail bleu foncé ou vert des triangles laissés dans les parties du rectangle que les losanges n'occupent pas; du reste, le burin de l'artiste a mé-

nagé dans cette surface, comme dans celle des pignons non occupés par les figures dont il me reste à parler, une infinité de petits losanges en cuivre doré que l'émail encadre.

Deux figures, ornées d'un nimbe en émail vert, mais gravées, bien drapées, au vêtement orné de franges, à la pose raide, à la figure régulière et grave, les pieds vus de face, c'est-à-dire de forme byzantine, occupent toute la hauteur des pignons. L'intérieur de ce dernier reliquaire est en bois.

Au mois de mai dernier, Guéret avait, à l'occasion de son Congrès agricole, une exposition d'objets d'art, et, dans le but de favoriser cette exposition, l'évêque de Limoges avait autorisé les curés de la Creuse à y déposer les reliquaires de leur paroisse. Les émaux dont je parle ici n'y ont point paru; on pouvait pourtant les prêter d'autant plus aisément que les reliques de ceux qui en renferment sont sans authenticité. Pour ne parler que des choses qui me sont personnellement connues, un reliquaire de l'église de Pionnat en argent doré, en forme de bras, orné de chaînettes d'or et d'un très-beau travail du XIVe. siècle, est également resté derrière la porte de fer et les verroux qui le gardent près de l'autel de la paroisse. Pour celui-ci, riche débris du Trésor du monastère des Ternes et long-temps convoité par les paroisses voisines, peut-être le vénérable curé, *qui ne le montre pas à tout le monde*, craignait-il un larcin.

II.

Passons du sacré au profane.

A l'extrémité de la paroisse de Champagnac, au bord de la route de Bellegarde à Chénerailles et dans un vallon, se trouve un menhir, que la contrée nomme *la femme morte*, parce qu'en effet, vu de la route, il ressemble à une femme enveloppée d'un manteau et la tête inclinée à gauche.

Au village *de chez Masfrand*, situé dans la même commune de Champagnac, à 3 kilomètres environ de Bellegarde,

une statue en granit fut trouvée, il y a une dixaine d'années, par un laboureur, dans un champ nommé les Garennes.

Cette statue, complètement nue, et par conséquent païenne, est malheureusement brisée. Sur le socle, il ne reste plus qu'un vestige du pied droit ; la jambe gauche brisée un peu au-dessus du genou, et, près de cette jambe, une enfant nue aussi, agenouillée et assise sur ses talons. Cette statuette, dont le cou et la tête manquent, a 45 cent. de haut sur 24 de large (aux épaules) ; son bras droit imperceptible paraît se cramponner au grand personnage, et le gauche, dont la main n'a que trois doigts, est ramené sur la poitrine comme pour cacher les mamelles. Le torse de l'homme est assez bien modelé et le sexe est très-accusé. La tête, détachée du tronc, est d'un mauvais dessin et très-fruste ; la figure, qui porte un collier de barbe, est plate, les oreilles trop saillantes (de l'extrémité de l'une à l'extrémité de l'autre, on mesure 37 cent. de large, tandis que du menton au sommet de la tête il y a seulement 35 centimètres). A gauche de cette tête se trouve une espèce de roue gironnée de cinq pièces en relief, dans un cercle en relief aussi; cette pièce, qui ne paraît être autre chose qu'un bouclier, manque évidemment de proportions, puisque son diamètre a seulement 28 cent., tandis que la statue est d'environ 1 mètre 60 cent. de haut et de 48 cent. de large (aux épaules). Le bras droit, simplement indiqué par un trait en creux près du buste, soutenait évidemment le bouclier pour garantir la tête. Le bras gauche manque complètement.

L'ensemble de ce bloc montre, par la disposition des jambes (il reste la partie supérieure de la jambe droite jusqu'au-dessous du genou, et une partie aussi de la cuisse gauche), un homme robuste qui, le corps légèrement incliné à gauche, cherche à se garantir des traits d'un adversaire en protégeant une jeune fille. Ce bloc recommande-t-il seulement à l'homme, doué de force, de protéger la faiblesse,

représentée par une jeune enfant ; ou bien, serait-ce un symbole, inspiré par la flatterie, pour signifier que les empereurs, maîtres de la Gaule, se chargeaient de la défendre contre les invasions des barbares ?

Toujours est-il que cette nudité, déplacée chez un particulier, et plus encore près d'une voie publique qui traverse un village, serait bien dans un musée. Je viens de l'indiquer à la Société d'archéologie de la Creuse, à laquelle, il y a sept ou huit ans, mon ami Cyprien Pérathon la signala aussi, sans qu'on en ait tenu compte, pas même pour une mention dans le *Bulletin* de la Société. — J'oubliais de dire que, dans le même village de chez Masfrand, on trouve, avec des récipients en pierre d'urnes funéraires et quantité de tuiles romaines, les trois côtés d'un carré de murailles actuellement ensevelies sous la terre, mais dont l'une, démolie l'hiver dernier dans la longueur de 7 mètres, a montré à sa base une rangée de blocs d'un mètre carré, sur laquelle reposaient deux autres rangées d'un appareil ayant 20 centimètres sur 18, et pardessus celles-ci, quelques autres rangées du petit appareil ordinaire, mesurant 9 centimètres. Sur le sol intérieur et défoncé de l'appartement, gisaient des petites pierres rondes dont le diamètre est de 10 centimètres.

III.

Puisque ma lettre est une simple causerie sans ordre, me permettrez-vous, Monsieur le Directeur, de revenir aux églises du canton ?

Quoique la voûte de sa nef principale soit tombée, sans doute par l'effet de la foudre qui éclata sur elle au mois d'août 1511, l'incomparable église du canton est celle de Lupersac, ancien chef-lieu d'archiprêtré du diocèse de Limoges, depuis 1288, année où le titre de l'archiprêtré de Combraille lui fut transféré. Elle est du XIIe. siècle avec une belle tour

sur le transept. Sa nef principale, qui a deux bas-côtés (de 3 mètres chacun), dont la séparent de lourdes colonnes aux chapiteaux à figures obscènes ou chargés de palmes, mesure 6 mètres 95 de large sur 25 mètres 60 de long, sans compter le sanctuaire (qui se prolonge de 6 mètres), orné d'arcatures cintrées et terminé par un mur plat.

L'église de Champagnac, étroite et sombre, paraît de la fin du XIIIe. siècle. Son portail était surmonté de deux tourelles crénelées avec machicoulis. L'an dernier (1861) on a construit une chapelle, au sud, pour former une croix latine. Au château de Peyrudette, dans la même paroisse, la famille de Saint-Julien fit construire, au XVe. siècle, une gracieuse chapelle domestique.

L'église de Mainsat, sauf le transept et le chœur qui sont à plein-cintre et sans doute de la Renaissance, vient d'être reconstruite (1836-1837) en architecture grecque, aux frais de Mme. la duchesse de Narbonne, de la noble et généreuse famille des de Laroche-Aymon, dont le château est dans le bourg. Aussi lit-on sur une plaque de marbre, dans la chapelle de la famille, du côté de l'évangile, l'épitaphe suivante :

A LA MÉMOIRE
DE DAME ANTOINETTE FRANÇOISE
CLAUDINE DE LA ROCHE-AYMON,
DUCHESSE DE NARBONNE,
NÉE LE 13 JUIN 1750, MORTE LE 12 AVRIL 1838.
DAME D'HONNEUR DE Mme. ADÉLAIDE,
FONDATRICE DE L'ÉGLISE ET DE L'HOSPICE (1) DE MAINSAT.
ELLE FUT GRANDE DEVANT DIEU
ET DEVANT LES HOMMES.
REQUIESCAT IN PACE.

(1) L'hospice, desservi par des sœurs de St.-Vincent-de-Paul dès la fin du dernier siècle, a été rétabli en 1832.

Le clocher de Mainsat a été construit au-dessus du sanctuaire ; l'autel est placé en avant, de façon que l'abside serve de sacristie. L'église de Mainsat possède deux grands vitraux sortis des ateliers de M. Thibaud, de Clermont, lors de la reconstruction de l'église : l'un représente l'Assomption, avec les armes des La Roche-Aymon, et l'autre saint Antoine. On a gravé sur la porte principale, au-dessous d'une statue de la Sainte-Vierge, les mots *Virgini Deiparæ*.

Les familles de Sarrazin et de Duras avaient leurs tombeaux dans une chapelle de l'église de Mainsat, du côté de l'épître. Des rivalités de famille occasionnèrent l'érection de la paroisse des Portes, réunie de nouveau, depuis le commencement de ce siècle, à la paroisse de Mainsat. Voici le fait raconté dans le pouillé manuscrit du diocèse, par l'abbé Nadaud (p. 98) : « Gilbert de Duras, chevalier, seigneur des Portes, La Cellette et St.-Mioux, bailli au pays de Combraille, exposa que les droits honorifiques lui avaient été adjugés, par arrêt du Parlement de Paris, du 4 décembre 1621, par exprès, le droit de litre et ceinture funèbre avec ses armes et écussons, en-dedans et en dehors de la chapelle de St.-Jean, fondée par ses prédécesseurs dans l'église de Mainsat, contre Arnaud de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur du dit Mainsat et de Roussines, et baron de Barmont ; mais, que cette décision avoit causé de grands différends entre les parties et leurs auteurs, qui s'étoient portés à de grandes extrémités, même au péril de leur vie et ruine de leurs familles. Que, pour obvier aux incommodités que ressentoient la plus grande partie des habitants de Mainsat, il était à propos d'ériger une église paroissiale aux Portes. Le décret d'érection de la paroisse des Portes fut donné le 13 avril 1630, et, cette même année, Gilbert de Duras nomma à la cure des Portes, comme seigneur des Portes. »

Bellegarde, capitale du pays de franc-alleu, district de la province d'Auvergne, régi par des coutumes particulières, et situé entre la Marche, le pays de Combraille et l'Auvergne proprement dite, était une ville murée que dessinent encore ses fossés et dont il reste un pan de muraille avec une tour utilisée pour l'horloge. Son église était hors ville, à 1 kilomètre au sud; elle sert depuis 1819 pour la paroisse St.-Sylvain, formée de toute la partie rurale de l'ancienne paroisse de Bellegarde. Cette église, dont il est fait mention en 1285, a un portail dont la forme en lancette, les colonnettes de l'archivolte et des pieds-droits, ainsi que les crochets des chapiteaux, paraissent indiquer cette époque. Elle est assez vaste avec deux collatéraux, mais de 1624 à 1665 on l'a presque entièrement refaite, laissant en bois les voûtes à nervures diagonales et prismatiques; aucune des colonnes nouvelles n'a de chapiteaux. Ces voûtes ont été reprises en pierre en 1861, *sous la direction du maître d'école du bourg;* ces colonnes sont restées sans chapiteaux.

L'église actuelle de Bellegarde est propre, mais sans aucun caractère, ou plutôt c'est une halle à trois allées, à laquelle, l'an dernier (1861), on a ajouté une lourde tour carrée à deux étages et avec fronton assez en harmonie avec l'église et surmontée d'une charpente aiguë. Jusqu'au 21 novembre 1810, simple chapelle annexe de l'église paroissiale placée hors ville, ce sanctuaire devint, pendant la Révolution, une masure qu'on releva en 1808, et jusqu'en 1819, il était connu sous le nom de *Notre-Dame-de-Bellegarde.* En 1844, on lui ajouta le bas-côté du sud pour l'agrandir.

En arrivant ici, j'ai trouvé *en projet* une construction de chapelle sur un mamelon qui domine la ville, à cinq minutes de marche au nord, nommé le Château, parce qu'il servit d'emplacement à un ancien château-fort, détruit, dit-on, par les Sarrazins. Ce sommet, que l'on aperçoit de 7 ou 8 lieues

de pays, au nord, et de 2 ou 3 dans presque toutes les autres directions, serait en effet bien choisi pour la chapelle que je veux nommer *Notre-Dame-de-Bonnegarde.* Malheureusement, en battant tous les buissons de la contrée, mon prédécesseur et moi, nous n'avons pu réaliser que 2,000 fr. Avec la quête hebdomadaire que j'autorise à l'église, dans neuf ou dix ans, nous aurons les 4,000 fr., indispensables pour avoir une construction fort simple, même en comptant sur les corvées volontaires pour les charrois, l'extraction de la pierre et aussi une partie de la construction ; car je suis dans un département où l'on est maçon de profession. Du reste, j'attends quelque legs imprévu ; puis, dans mes rêves d'économie, j'espère encore obtenir de la commune de St.-Frion, qu'elle cédera, pour ma construction, les gracieuses sculptures et toute la pierre de taille de la jolie chapelle bâtie au XVe. siècle par la famille de Besse, dans le village de St.-Antoine, situé sur la route de Felletin à Crocq. Depuis plus de quarante ans, on ne dit la messe ni dans la chapelle principale, dédiée à saint Antoine, ni dans la chapelle collatérale, dont je convoite les pierres. Malgré les 7 ou 800 fr. alloués par le Gouvernement et par la Société française d'archéologie, il y a une vingtaine d'années, les deux chapelles menacent ruine ; notre indemnité, donnée pour les pierres de la chapelle latérale, aiderait la commune de St.-Frion pour mettre en bon état la chapelle principale, et *Notre-Dame-de-Bonnegarde* aurait un délicieux sanctuaire : *Deus providebit.*

NOTE

SUR

LE MUSÉE CÉRAMIQUE D'AOSTE

EN DAUPHINÉ (1),

Par M. Paul CANAT DE CHIZY,

Membre de la Société française d'archéologie, à Lyon.



Le petit bourg d'Aoste, en Dauphiné, est d'origine romaine, ainsi que l'indiquent assez son nom et les inscriptions antiques qu'on y voit encore et qui sont bien connues. Il n'y reste pas de constructions remarquables, et peut-être ne les a-t-on pas assez cherchées ; l'importance qu'il a en ce moment, pour les archéologues, vient de la grande quantité d'échantillons de l'art céramique que l'on extrait tous les jours de son sol.

De tout temps on a en trouvé, mais ce n'est que depuis peu d'années qu'on s'est décidé à les réunir. Un modeste local a été affecté à cet usage par la Commune, et les soins du maire, M. le comte de Laforest, y ont déjà classé une très-remarquable collection. Des fonds lui sont alloués pour faire des fouilles, mais il est à désirer que les recherches puissent se faire sur une plus grande échelle.

On a trouvé surtout des fours de potier en nombre assez grand pour indiquer l'existence d'une industrie spéciale.

(1) Canton de Pont-de-Beauvoisin, arrondissement de la Tour-du-Pin, département de l'Isère.